



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2001

EAUBONNE Mardi 26 mars 2002 à 19 heures 30

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe). Plus de 1/3 des établissements équestres affiliés FFE 2001 et 1/3 des licenciés 2001, à jour de la cotisation FFE 2001 étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

### RAPPORT MORAL

A 19 h 30, Le Président du CDEVO, Christian LIBES ouvre la séance :

Dans les magnifiques infrastructures de la Maison des Comités Départementaux, lieu de notre siège social et bureau, mis à notre disposition par le Conseil Général du Val d'Oise, que je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale 2001 avec un vif plaisir et je suis heureux de vous voir si nombreux.

Je remercie tout particulièrement Claude LERNOULD représentant Catherine LAPOIX Directrice de la DDJS 95, Monsieur Jacques VEDEAU Trésorier du CDOS 95 représentant Robert DUSSIEU Président du CDOS 95, André LERARE Inspection Académique du Val d'Oise, Thierry COTTE Directeur du Parc Naturel du Vexin Français.

Se sont excusés car retenus au dernier moment : François SCELLIER, Président du Conseil Général du Val d'Oise, François JOLLIVET Directeur des Sports du Conseil Général du Val d'Oise, Jacqueline REVERDY, Présidente de la FFE, François LUCAS, Président du CREIF, Pierre SUBILEAU HN, car retenu en province, Yannick PATERNOTTE Président du CDFAS, Dominique GUYON Directeur du CDFAS, Marc LHOTKA Président CRTEIF, Jean Luc VERNON Président CDE 92, Pierre CATIER Président CDE 78, Edgar LEUILLIEUX Président CDE 94, Gérard MEYER, Coordinateur Poneys CREIF.

Quorum : 31 établissements et porteurs de 3231 voix sont présents ou représentés à cette Assemblée Générale pour un total de 68 établissements adhérents à la FFE en 2001 (licences 2001, total Val d'Oise : 7992).

Notre Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année pour rendre compte de l'exercice écoulé et aussi de répondre aux questions et suggestions de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

### **Comment s'est présentée l'année 2001 :**

Elle peut se résumer en trois phases :

1. Une baisse générale des activités de sorties et compétition en début d'année, le fait de l'épidémie de fièvre aphteuse bouleversant le calendrier des challenges.
2. Une Assemblée Générale Extraordinaire, provoquée par la FFE, amenant un changement mineur des statuts et l'élection, avec un fort taux d'abstention, d'un nouveau Comité Directeur.
3. L'aménagement du bureau du CDEVO et l'arrivée d'un nouvel ATD, compétent, expérimenté et connu de tous.

Ces trois caractéristiques rappelées, l'activité sportive 2001 du CDEVO est due :

- Aux soutiens du Conseil Général du Val d'Oise, de la DDJS 95, des HN,
- A la participation d'une équipe motivée d'élus bénévoles,
- Au dynamisme et à la participation des établissements équestres du département.

Qu'ils trouvent au travers de mes propos, nos remerciements chaleureux.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

L'ensemble des Etablissements Equestre du Val d'Oise a élu à l'Assemblée Générale Extraordinaire le 21/06/01, une nouvelle équipe sur un programme d'actions (Profession de foi annexe 1) dont je souhaite vous rendre compte de nos actions au quotidien et sur le plan général :

- Installation dans de nouveaux locaux administratifs permettant la gestion et le suivi des actions du CDEVO et la vie des commissions,
- Remise en ordre du fonctionnement administratif, comptable du Comité depuis la rentrée (clôture des dossiers 2000 et 2001), archives et classements ...
- Mise en place d'une permanence réelle au bureau avec possibilité immédiate de communication,
- Diffusion de l'information : Circulaires FFE, CREIF, DDJS, CDOS, Conseil Général, Presse, ...
- Participation aux réunions : FFE, CREIF, HN, CRTE, PNR, DDJS, services de l'Etat, Conseil Général, Commissions du CDEVO ...
- Relations permanentes avec la DDJS, étude d'une charte qualité pour promouvoir la sécurité, la qualité des prestations équestres,
- Relance de la représentativité générale par une étude au sein des OTSI, par une distribution du guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2002 dans tous les salons, distribution par le CDEVO au sein des OTSI, à la presse, aux organismes officiels.
- Constitution des dossiers "CLUB Elite" et "Promotionnel" du Val d'Oise en relation avec le Conseil Général,
- Aide à la rédaction et présentation de 3 dossiers "VAP" pour des candidats responsables d'établissements,

Présence sur le terrain des manifestations et concours et notamment :

- Championnats de France des CLUBS à LAMOTTE,
- EQUIRANDO à VICHY,
- Actions auprès de différents partenaires, L'Hippodrome d'ENGHIEN, le SAN, ... et auprès du Conseil Général pour la création d'un terrain départemental,
- Reconstitution de la convention avec le SAN pour l'utilisation du Stade Equestre de CERGY PONTOISE,
- Harmonisation des liens avec l'inspection académique, notamment pour l'équitation scolaire,
- Participation aux Jeux du Val d'Oise à THEMERICIURT et LE PERCHAY.

Les dossiers à développer :

- Promouvoir les jeunes commissions : Amazone, Endurance, Hunter, Reining, ...
- Rédaction des calendriers des manifestations avant fin septembre et agir pour qu'ils soient respectés,
- Le Guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2003 : Etudier une nouvelle présentation des établissements, formaliser un cahier des charges pour cet outil de communication du CDEVO,
- Campagne de presse pour la rentrée de septembre, en direction des médias et associée à la Journée Nationale des Sports,
- La communication du Comité Directeur : Rencontre conviviale tous les 1<sup>er</sup> lundis de chaque mois pour un échange,
- Extension des programmes de formation en direction des enseignants, Responsables d'Etablissements et cavaliers
- L'augmentation des rentrées financières du CDEVO : Intervenir auprès de la FFE de façon que le CDEVO, expression déconcentrée, puisse recevoir une dotation de fonctionnement. La possibilité "Contrats d'Objectifs" du CREIF dont on ne connaît actuellement ni les critères, ni le mode d'attribution ne suffit pas à compléter l'aide du Conseil Général pour garantir le fonctionnement des commissions et le poste ATD,
- Intervenir auprès de la FFE pour permettre une harmonisation des règles de fonctionnement entre CRE et CDE. Les actions directes du CREIF au travers des commissions, des circulaires, des visites des permanents, ajoutées à celles du CDEVO font, pour les établissements, un risque de double ou triple emploi avec dans la même proportion risque de divergences d'interprétation.
- Création d'un site départemental permanent pour la compétition et l'entraînement : Poursuivre les contacts avec le Conseil Général, l'hippodrome d'ENGHIEN et le SAN.

Le résultat des actions du CDEVO est souvent peu visible individuellement par les Responsables des établissements ; parce qu'elles visent au développement de l'intérêt général du monde équestre. Mes fonctions de Président du Comité, me mettent quotidiennement en contacts avec les acteurs sur le terrain, je suis admiratif du courage de tous et de la volonté profonde de maintenir une unité fédérale et l'esprit d'un département économiquement et sportivement fort.

Les différentes opérations conduites et leur bilan vont être décrites par la Secrétaire Générale du CDEVO et les différents Présidents de Commissions.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**RAPPORT D'ACTIVITES (exercice du 1/01/01 au 31/08/01)**

Présenté par Catherine JOETZJER, Secrétaire Générale du CDEVO :

En ce début d'AG, le Comité Directeur félicite les responsables d'établissements formateurs, les enseignants, et rappelle les principaux résultats de compétition des équipes et cavaliers individuels qui ont représenté par leur performance notre Département.

Un grand nombre de disciplines ont été récompensées : Le CCE, le CSO, le Dressage, l'Attelage, Les Carrousel, le Hunter, le Polo.

Nos représentants ont obtenu : 13 médailles d'or, 9 d'argent, 11 de bronze.

Le dressage, est particulièrement à l'honneur avec une 3<sup>ème</sup> victoire consécutive du CENTRE EQUESTRE de la CHEVEE à VALLANGOUJARD au Championnat de France des CLUBS à LAMOTTE. Ce même établissement est Champion de France dressage de la Coupe des Sociétés à AMBAZAC pour la 2<sup>ème</sup> année.

**Les licences en Val d'Oise :**

Nous pouvons constater une légère diminution de la prise de licence dans le département par rapport à l'année précédente. Depuis la rentrée 2002, un suivi est effectué quotidiennement et des encouragements effectués auprès des structures retardataires.

Licences club 2001 :

Hommes seniors :	857	Juniors :	957	Total :	1814
Femmes seniors :	2059	Juniors :	4119	Total :	<u>6178</u>
				Total licences 2001 :	<b>7992</b>

Licences compétitions :

Licences niveau international et national :	49	Manifestations nationales :	10
Licences niveau régional :	362	Manifestations régionales :	30
Licences niveau départemental :	267	Manifestations départementales :	80

Formations BEES 1 : 8

Formation ATE : 5, Guide de Tourisme Equestre : 1,

Formation BAP : 6.

**La famille des établissements Equestres grandit :**

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux responsables de clubs.

- L'association GILFRAN à L'ISLE ADAM dirigée par Emmanuel COUROYER
- La FONTAINE CYPRIERRE à GONESSE dirigée par N. PRUNELLE.
- Le Centre de BEAUMONT sur OISE dirigé par Sébastien CAGNON
- Poney Club de CORMEILLES en VEXIN dirigé par Catherine FLOCONNECHE,
- Association Sportive Equestre du Bois de la Noue, Président Claude TROCAZ,
- Le CEERIF, Président Olivier de GEFFRIER
- SARL Poney Club de GENAINVILLE dirigé par Sandrine LORRE,
- ECURIES du COLOMBIER à HARAVILLIERS dirigé par Isabelle LINDEKER
- Les Ecuries de la Ferme d'ERAGNY, dirigé par Michel DUCROT
- SNC Jean Marie BAZIRE à LE MESNIL AUBRY, dirigé par J. M. BAZIRE
- Ecuries BERTRANT PLAT à NESLES la VALLE, dirigé par B. PLAT,
- SARL RANCH de SAINT PRIX à SAINT PRIX, dirigé par Jean Louis STEVENES
- Ecuries de la ROTONDE à US, dirigé par Sophie POTIN
- Poney club des MILLONNETS à VIENNE en ARTHIES, dirigé par René GOUET.

Ne sont plus dans notre département :

- Le Club Hippique l'Orée de la Forêt à L'ISLE ADAM,
- L'Ecole d'Equitation de la SABLIERE à GENAINVILLE,
- La SARL du VVIER du ROY à GONESSE
- ARTEVO à BEAUMONT sur OISE

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**Les manifestations officielles en Val d'Oise :**

• CSO :	5 compétitions	600 cavaliers
• Dressage :	4 compétitions	550 cavaliers
• Hunter :	4 compétitions	300 cavaliers
• CCE :	2 compétitions	120 cavaliers

**Les challenges du Val d'Oise :**

• CSO :	16 compétitions	2500 cavaliers
• Dressage :	12 compétitions	800 cavaliers
• Hunter :	7 compétitions	500 cavaliers
• Poneys :	? compétitions	? cavaliers
• CCE :	2 compétitions	190 cavaliers

**La Soirée des Champions du CDEVO :**

Les différentes commissions, sous la coordination de Brigitte GRENADOU, ont organisé la soirée des Champions du CDEVO 2001 à la discothèque de GRISY les PLATRES le 26/05/01. 500 invités ont sportivement soutenu nos champions et participé à la soirée dansante. 120 athlètes ont été médaillés accompagné de leurs entraîneurs au titre des commissions CSO, DRESSAGE, CCE.

**Les concours d'entraînements :**

Nous manquons de renseignement sur les différentes manifestations.

**Les résultats des cavaliers Val d'Oisiens en Championnats Equestres 2001 :**

Détail en annexe 2

**Remise des médailles du CDOS 95 :**

Chaque année le Comité Départemental Olympique et sportif du Val d'Oise récompense les champions de tous les sports. L'Equitation est particulièrement représentée au printemps pour les médailles des benjamins, minimes et cadets ; à l'automne, les juniors, seniors et vétérans.

Détail en annexe 3

Nous sommes heureux de constater, chaque année, la reconnaissance de la qualité de nos champions par le mouvement Olympique.

**Communication et vie associative :**

Une soirée conviviale à l'ISLE ADAM à la rentrée d'octobre 2001 regroupant les responsables d'établissements et enseignants a obtenu un franc succès avec une ambiance sympathique.

**Participations aux Jeux du VAL d'OISE 2001 à GOUSSAINVILLE:**

En raison de l'inexistence de structures équestres sur le site de GOUSSAINVILLE, nous n'avons pu participer à cette fête omnisports départementale.

**Equitation scolaire :**

Plusieurs établissements ont bénéficiés cette année de la subvention des Haras Nationaux attribuée à 25 classes de l'Education Nationale. La somme globale distribuée est de 75 000. 00 Francs.

Annexe 4

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**  
**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**Changement de siège social du CDEVO :**

Le Comité Directeur du CDEVO a adopté à l'unanimité le changement de siège social de LUZARCHES à EAUBONNE, le 07/02/02. Les nouvelles coordonnées du Comité départemental sont :

**COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION du VAL D'OISE (CDEVO)****Maison des Comités Départementaux****106 rue des Bussys****95600 EAUBONNE****☎ & 📠 01.39.59.74.02****E-Mail : CDEVO95@aol.com****Le bureau et secrétariat du CDEVO :**

Mis à notre disposition par le Conseil Général du Val d'Oise, la Maison des Comités Départementaux nous accueille depuis le 01/09/01. Le local est équipé de matériel informatique et du nécessaire au suivi du Comité. Alain CHASPOUL, le nouvel ATD, est présent tous les jours et disponible pour vous recevoir et répondre à vos besoins.

Notre nouvelle adresse est aujourd'hui connue, le CDEVO reçoit une moyenne de 20 appels par jour des établissements du département.

**La Communication :**

Un travail important depuis la rentrée a été fait pour diffuser nos nouvelles coordonnées et établir des contacts réguliers avec les établissements et nos partenaires institutionnels.

Les communiqués transmis à la presse régionale : L'ECHO, LE PARISIEN, LA GAZETTE, VAL D'OISE MAG, ...sont réguliers, les différentes manifestations sont annoncées et couvertes.

Le site du Conseil Général offre à tous les établissements la possibilité d'annoncer les manifestations.

Tous les mois, INFOS CREIF informe de la vie équestre du Val d'Oise.

**Participation Salon du Cheval 2002 à PARIS :**

En collaboration avec le Comité Départemental de Tourisme et de Loisirs, le CDTE 95 nous souhaitons être présents au Salon du Cheval. Ouvert au grand public, c'est une porte pour la promotion de nos établissements et leurs activités variées. Les actions passées ont protégées leurs fruits de communication.

**Le guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2002 :**

La 4<sup>ème</sup> édition du guide : **PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2002** a été tiré à 10 000 exemplaires et diffusé dans tous les points de grand public. Son succès est croissant chaque année, je souhaite qu'il soit pour les différents établissements une source de recrutement de nouveaux adhérents.

La promotion et diffusion sont assurés par :

- Le CDTL, dans tous les salons où il est représenté,
- Les offices de tourisme et les syndicats d'initiatives du Val d'Oise,
- L'ATD et l'équipe des élèves ATE, en formation.

Pour la 5<sup>ème</sup> édition, nous souhaitons modifier le cadre de présentation de chaque établissement et proposer le guide à des partenaires extérieurs comme support publicitaire. Pour l'année qui vient, le document sera plus épais, le nombre d'établissement grandissant. Nous rencontrons beaucoup de difficultés pour faire respecter le cahier des charges par l'imprimeur actuel. Un appel d'offre va être lancé. Merci de nous faire connaître des contacts au sein de vos cavaliers.

Ce guide est rémunéré uniquement par la publicité. Il faut l'ouvrir à l'extérieur du "marché cheval".

**Le matériel du CDEVO, mis à disposition des établissements équestres :**

Le prêt de matériel est une aide indispensable aux établissements qui débutent dans l'organisation de concours ou avec un calendrier peu fréquent. Au fil des années, le CDEVO aidé des partenaires institutionnels avait un parc de matériel de CSO, dressage, sonorisation intéressant.

L'ensemble du matériel est actuellement en fort mauvais état. Le manque de surveillance par l'ATD précédente, les retours de matériels endommagés ou manquants non signalés (sonorisations, attelage, ...), laisse un constat pénible. Le Comité Directeur

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys****95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02****E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

décidé à reprendre une dynamique d'équipement. Il a été proposé la réparation de certains matériels, le remplacement sur le long terme des investissements lourds. Les tarifs, dans le souci d'être favorable aux clubs, ont été pratiqués à 50% du prix des loueurs.

Annexe : 5

Alain CHASPOUL est chargé du suivi du matériel et des locations. Le matériel est stocké auprès de responsables chargés de la surveillance, des cautions et locations. Les sommes des locations sont attribuées aux réparations et rachats éventuels.

### **L'Assemblée Générale Extraordinaire du CDEVO 21/06/2001 à VERSAILLES.**

Elections organisées sur l'initiative de la FFE et encadré par le CREIF. C. LIBES remercie les Responsables et Représentants des structures hippiques du Val d'Oise qui ont voté et toutes les personnes qui ont fait acte de candidature. Le pourcentage de votants pour le Val d'Oise est très insuffisant par rapport aux participations habituelles. La décision unilatérale du CREIF d'exporter la vie Val d'Oisienne en dehors du département en est la principale cause.

Monsieur Claude LERNOULD de la DDJS 95 était présent à ces élections.

Différents vices de forme ont été constatés le 21/06/2001 à l'occasion des élections. Plusieurs établissements du Val d'Oise n'ont pas reçu de bulletins et de convocations de vote. L'information pour remplir correctement les bulletins de vote a été fournie en fin de matinée alors que les votes étaient déjà effectués et en conséquence, certains, sont nuls. Le Val d'Oise a un collègue avec seulement 3 élus au lieu de 4. Des bulletins de votes d'un établissement associatif ont été donnés à un dirigeant d'établissement professionnel qui n'avait pas droit au vote et qui a voté. Le carton servant d'urne était ouvert à la merci de tous. C. LIBES s'en est ouvert le jour même à François LUCAS qui lui a répondu ne pas être en mesure de corriger cette situation. Avant les élections, le CDEVO, par différents courriers à la FFE et au CREIF, avait alerté de l'ingérence d'une association (le CREIF) dans une autre association (le CDEVO). Cela est totalement illégal ! De plus le CDEVO, organe fédéral unitaire existait depuis 1997 ; en aucune manière il ne pouvait se récréer, mais seulement modifier ses statuts. Cette disposition réglementaire a été approuvée, par courrier, par la DDJS 95.

A l'issue des élections, le CDEVO, de nouveau, a porté réclamation auprès du service de la Vie Fédérale de la FFE et de la Commission des Votes du CREIF. Les réponses obtenues précisait que le seul recours était la Commission des votes du CREIF, (qui n'a jamais été constituée). A ce jour pas de réponse. Après avoir contacté les nouveaux élus (une démission ne pouvant être représentative qu'à condition d'être collective). C. LIBES a décidé de tirer un trait, et, donc d'accepter les élections du 21/06/2001.

Les statuts et règlement intérieur du COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION du VAL D'OISE : Annexe 6

### **Le Comité Directeur du CDEVO :**

Le Comité Directeur s'est réuni en date des 11/09/2000, 29/11/2000, 12/03/2001, 13/09/2001, 07/02/2002, 14/02/2002.

Madame Hélène PERRIN a donné sa démission au Président en date du 04/01/2002 de son poste de Trésorière du CDEVO.

Brigitte GRENADOU a été élue en qualité de Trésorière à l'unanimité par le Comité Directeur du 07/02/2002.

### **Le Poste de Vérificateur aux Comptes :**

Pour veiller à un suivi sérieux de notre comptabilité, Christian LIBES propose qu'un membre l'Assemblée se propose comme vérificateur aux comptes de la comptabilité du CDEVO. Xavier MICHAUD présente sa candidature au poste. Elle est acceptée et approuvée à l'unanimité par les Membres de l'Assemblée Générale.

### **Le Poste d'Attaché Technique Départemental :**

Depuis le 01/09/01, Alain CHASPOUL a été recruté en collaboration avec la DDJS 95, aux fonctions d'Attaché Technique Départemental.

L'Assistant Technique Départemental est recruté aux fins de mettre en œuvre, aux plans techniques et pédagogiques, la politique du CDEVO. En sa qualité d'Attaché Technique Départemental, Monsieur Alain CHASPOUL aura pour missions :

1. Organiser les rencontres sportives :
  - Etablir et gérer le calendrier,
  - Créer les outils de gestion des manifestations,
  - Assurer la centralisation et la publication des résultats,
2. Assurer le suivi du lien avec les centres équestres :
  - Informer les centres équestres sur l'organisation et les dispositions fédérales,
  - Relayer les préoccupations et interrogations des centres équestres,

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

- Tenir à jour les données concernant la connaissance des centres équestres.
- 3. Assurer le suivi du lien avec la tutelle et les partenaires institutionnels :
  - Suivre les relations avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,
  - Suivre les relations avec le Comité Régional d'Equitation Ile de France,
  - Suivre les relations avec l'Etablissement Public des Haras Nationaux,
  - Suivre les relations avec l'Inspection Académique,
  - Suivre les relations avec le Conseil général du Val d'Oise,
  - Suivre les relations avec le Comité départemental de Tourisme et des Loisirs,
  - Suivre les relations avec le CDOS 95, le PNR du VEXIN FRANÇAIS, le SAN de CERGY PONTOISE,
- 4. Promouvoir l'usage des bonnes pratiques au service du développement de l'activité des centres équestres :
  - Promouvoir le développement d'une démarche qualité dans le cadre de l'accueil des usagers,
  - Promouvoir le développement d'une démarche qualité dans le cadre de l'accueil des équidés,
  - Concevoir et gérer un dispositif de formation continue à l'usage des enseignants et gestionnaires des centres équestres,
  - Organiser et contrôler les examens fédéraux,
- 5. Suivi des actions :
  - Suivi administratif de ses propres actions (établissement de comptes rendus de réunions, d'action, élaboration d'outils...),
  - Etablissement de projet d'action,
  - Déplacement sur le terrain, dans les centres équestres et sur les manifestations,
  - Assurer une permanence au secrétariat du CDEVO à la Maison des Comités Départementaux à EAUBONNE,
  - Animation de regroupement.

Il est entendu toutefois que cette liste est liée à l'organisation actuelle du COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION du VAL D'OISE et que les fonctions de Monsieur Alain CHASPOUL pourront être amenées à être modifiées d'un commun accord en fonction du développement de l'association et de l'évolution de son organisation et de son activité.

Monsieur Alain CHASPOUL reçoit exclusivement l'ordre de ses missions du Président du CDEVO ou d'une personne mandatée par lui.

Monsieur Alain CHASPOUL s'engage à cet égard à accomplir toute formation qui lui serait demandée par le CDEVO.

Monsieur Alain CHASPOUL pourra participer en tant que besoin aux réunions techniques régionales ou nationales, mais ne pourra pas se voir confier, dans le cadre de son contrat, de missions à l'échelon régional, national ou international sur l'initiative des instances sportives nationales ou régionales.

Monsieur Alain CHASPOUL recevra mandat de représentation du CDEVO à l'occasion de réunions avec les partenaires institutionnels.

Monsieur Alain CHASPOUL assistera, en tant que besoin, et avec voix exclusivement consultative, aux réunions du Comité Directeur et des Commissions du CDEVO. Son rôle étant technique, il ne doit pas se voir confier de tâches qui relèvent de la responsabilité des élus.

#### **Synthèse des activités des commissions du CDEVO :**

##### **Commission de Concours Complet : Présidente : Sophie POTIER**

2 manifestations en 2001, organisées par le C E Le VAL KALYPSO et le C E de MERIEL. Au total 170 partants. Les sélections ont été effectuées sur les supports du règlement CLUB. La saison a été perturbée par l'épidémie de fièvre aphteuse et la tempête qui a dégradée les terrains. L'objectif principal est la remise en état des terrains de MERIEL, MAFFLIERS et BETHEMONT la FORÊT.

La commission souhaite trouver des établissements motivés pour la création de parcours de CCE puis promouvoir l'organisation de manifestations. En 2002, des formations de juges et chef de pistes sont programmées. Nous souhaitons connaître vos besoins pour des stages de formation :

- En direction des cavaliers : Niveau technique souhaité, problèmes rencontrés.
- En direction des enseignants : Formation à cheval, pédagogique, piste, ...

Merci de faire connaître vos réponses au secrétariat du CDEVO.

##### **Commission C.S.O. : Président : Jean Louis BUSSEREAU**

L'organisation 2001 était sous la responsabilité de Bruno DECONINCK, que je remercie pour son action. Constituée sous forme de 3 poules départementales avec 5 organisateurs, 150 partants en moyenne par concours. La finale a été organisée chez Hélène PERRIN à L'ISLE ADAM. Pour l'année 2002, le choix du challenge départemental a été porté sur les épreuves officielles CLUB et entraînement. Nous constatons moins de concours que les années précédentes et moins de concurrents par épreuve. La Finale et Championnat Départemental E 2002 sera organisé le 02/06/02 à CERGY PONTOISE sur le Stade Equestre. Nous attirons l'attention des Organisateurs de manifestations sur la qualité des concours : Terrain, stationnement,

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

plan de piste, qualification des jurys, sécurité du public.. Pour l'année 2003, nous souhaitons la mise en place d'une charte qualité des organisateurs du challenge départemental.

En direction des enseignants et cavaliers, plusieurs journées de formations seront annoncées dans les semaines à venir. Intervenant Francis REBEL pour les stages à cheval et Serge YVANOFF pour la formation des chefs de piste, Georges LABB pour la formation des arbitres.

Championnat Départemental Amateur 4 et 3 : Il se court sur les épreuves D1 et C1 en fonction des catégories. Il sera programmé en septembre 2002 à l'occasion du Concours National de L'Isle Adam chez Gilles BERTRAND.

Le matériel d'obstacle du CDEVO est entièrement détruit ou perdu. Il est nécessaire de le remplacer pour aider à l'organisation de concours de qualité. La proposition de Partenaires commerciaux pour le rachat de matériel de CSO, est proposée et acceptée à l'unanimité.

#### **Commission de Dressage : Présidente Françoise BRIEUSSEL**

La Commission a proposé aux établissements une formule sur 2 niveaux techniques : E1, D3, D2 et E3, E2, D5, D4. à 2 dates différentes avec 6 organisateurs. Une moyenne de 120 partants par qualificative. La finale Dressage à ANDILLY a été annulée en raison de la fièvre aphteuse. Les résultats du challenge ont été effectués sur le cumul des points de qualificatives.

#### **Commission Poneys : Présidente : Anne - Marie KRAMP**

La Présidente résume les actions d'animations et poneys des années 2000 et 2001. Entre autres, l'organisation de la finale "carrousel" à L'ISLE ADAM chez Hélène PERRIN. Cette finale a permis des sélections pour la nuit de JARDY, un franc succès de spectacle et participation (plus de 4 spectacles / club). A Viarmes, des manifestations de Polo (6 équipes), en Attelage peu de participations au championnat départemental.

Présentation du site de LAMOTTE de la FFE, possibilités de participer à des stages durant les vacances pour les clubs, capacités d'hébergement, d'animations, d'infrastructures de travail... Actuellement plusieurs clubs se rendent chaque année avec cavaliers et cavalerie sur le site.

Projet de randonnée collective départementale dans le Vexin en relation avec Jean Michel MILLECAMP, "formule clé en main" tout est préparé par J. M. MILLECAMP. Pour cette année il n'a pas été possible de trouver une date favorable. Le projet est reporté à l'année suivante.

Actions 2001-2002 :

Gérard MEYER du CREIF est venu à VIARMES pour une soirée d'information sur le règlement CLUB et PONAM 2002.

Stages à LAMOTTE pour différents clubs du Val d'Oise : HERBLAY, EZANVILLE, LOUVRES, Association GILFRAN.

Réunion de travail à EZANVILLE pour relancer le Poney Games. Travail en relation avec les départements du 78 et 92. 2 stages organisés à EZANVILLE avec André GEOFFROY, payé par le CREIF et gratuit pour les enseignants. 80 enfants ont participé. 2 concours ont été programmés, d'autres sont annoncés. Pour l'année suivante, de nouveaux stages avec André GEOFFROY seront programmés.

En attelage, Championnat départemental à VIARMES le 01/02/02. Flots et coupes offert par le CREIF. 6 partants.

CSO, championnat départemental de CSO à L'ISLE ADAM, 319 partants. CCE, championnat départemental A.

Possibilité de participer à la Foire de DOMONT : spectacle et CSO possibles. C'est une occasion de distribuer des publicités pour les clubs.

C. CAGNON, Président du CDTE 95 précise que pour les initiatives Tourisme Equestre, il est impératif de passer par le CDTE 95.

#### **Commission Polo : Président Philippe LABRE**

3 équipes ont participées au Championnat de France E à LAMOTTE. 1 finale des enseignants a été organisée en 2001, pas beaucoup de succès. En projet pour 2002 ou 2003, stage d'enseignants à APREMONT.

#### **Commission Endurance : Présidente Claudette GARDERET**

La discipline de l'Endurance a souffert durant la saison 2001 de la tempête et de la fièvre aphteuse. En 2001, sur le Val d'Oise ont eu lieu 3 concours GICE : Le PERCHAY, BOISEMONT et THEMERICOURT. Pour 2002, a déjà eut lieu CHAUMONTEL, ce fut un vrai succès. Bientôt MERIEL 15/16/06/2002 et SERAINCOURT 02/06/2002.

Formation : Les juges d'Endurance ont participé à une journée de formation à COMPIEGNE. 7 au total dont 4 du 95.

La discipline collabore avec l'appui de plusieurs vétérinaires : Noëlle BAGAULT, l'Ecole de MAISONS ALFORT avec Céline ROBERT.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192



**Commission Hunter : Présidente Vanessa DUFORNEAU**

Vanessa DUFORNEAU indique qu'elle vient de prendre la présidence de la commission depuis peu de temps et se trouve dans une période de contacts et sondage du terrain. 3 manifestations de HUNTER cette saison 2001. 4 concours sont prévus en 2002. un appel est lancé aux différents Responsables de clubs. Des formations à l'attention des enseignants sont en préparation.

**Commission Amazone : Président Pierre DARGERÉ**

Président de cette nouvelle commission. Des initiatives isolées existent actuellement en Val d'Oise. La commission est en cours de composition et d'élaborations d'actions. P. DARGERÉ indique qu'il est à la recherche de documentation de la pratique en Amazone. Un appel est lancé aux enseignants qui souhaitent développer la discipline au sein de leur clientèle, de s'adresser au CDEVO. Des formations seront organisées en fonction de la demande des clubs.

**Commission Formation : Président en intérim : Christian LIBES**

Des efforts sont nécessaires dans cette commission. Cette commission travaille en coordination avec toutes les commissions sportives du CDEVO. Pour cette année, des initiatives ont été marquées par la discipline du CSO en direction des enseignants, des cavaliers et des arbitres. L'année 2003 sera développée des initiatives dans toutes les commissions constituées.

**Commission Tourisme Equestre : Président Claude CAGNON**

En présence de Marc LHOTKA Président du CRTE Ile de France, Jean Paul HEURTEFEU Secrétaire Général du CREIF, Claude LERNOULD DDJS 95, des Responsables des établissements du Val d'Oise s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire du CDTE 95 le 21 mars 2002. Le changement de nom, de siège social et de nouveaux statuts ont été adoptés à la majorité absolue.

A l'issue, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire 2001 du CDTE 95. Le rapport moral et financier, présenté par le nouveau Président Claude CAGNON ont été adoptés. Un nouveau compte bancaire va être établi et sera crédité des sommes transmises par la trésorerie antérieure.

Le Comité Départemental de Tourisme Equestre est maintenant légalement et statutairement partie intégrante du Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise. Une convention de fonctionnement sera proposée aux prochaines Assemblées Générales des deux Comités respectifs.

C. CAGNON remercie C. LIBES de son invitation et présente la 1<sup>ère</sup> année de relance du CDTE 95. G. LA SALA a quitté le Val d'Oise et est responsable d'une formation de gardes à cheval dans l'Aisne.

Sont décrites, les différentes actions Tourisme Equestre des clubs : LE PERCHAY, CHERENCE, G.E.E. La journée de Saint CLAIR sur EPTE a été un franc succès. C. CAGNON assiste aux différentes réunions départementales et régionales de Tourisme. Les projets sont la création de pistes cavalières, de gîtes équestres, des campings équestres. En relation avec le Conseil Général, l'utilisation des chemins de hallages serait une voie de promenade.

En partenariat avec la chaîne EQUIDIA, un tournage est en cours. Les abbayes de MAUBUISSON, AUVERS sur OISE, ROYAUMONT.

En relation avec le CRTEIF, le dossier de formation des ATE et formation de guide est en cours.

Il faut développer les nouveaux produits touristes. Un appel est lancé à Jean Michel MILLECAMP pour rejoindre le Comité Directeur du CDTE 95.

C. LIBES donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CDTE 95 et demande à C. CAGNON de confirmer la tenue d'une nouvelle assemblée Générale à la rentrée de septembre 2002 comme convenue le 21/03/2002.

C. CAGNON ; Le 95 a le plus grand nombre de licences en Ile de France.

Statuts du CDTE 95 : Annexe : 7

**RAPPORT FINANCIER****Exercice du 01/01/2001 au 31/08/2001****Compte de résultats 2001 du CDEVO :**

Le rapport financier 2001 est présenté par Hélène PERRIN, ex-Trésorière du CDEVO, assisté de Monsieur Xavier MICHAUD, Vérificateur aux Comptes et comptable.

Annexe 8.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**Budget Prévisionnel 2002 du CDEVO :**

Le budget prévisionnel 2002 est présenté par Brigitte GRENADOU, Trésorière du CDEVO.

Annexe 9

**Participation d'aide financière au CDEVO :**

En 2001, 25 établissements ont payé la cotisation au CDEVO.

Pour l'exercice 2002, la FFE dans ses nouveaux statuts, précise que tout établissement à jour de cotisation fédérale et ayant son siège social dans le département est membre de droit du CDEVO. En droit associatif, ceci est contestable ! Les ressources du Comité ne peuvent de passer des entrées des aides directes des clubs. Je propose qu'une participation volontaire de chaque club soit proposée, à votre choix.

Après discussion le vote est proposé à l'Assemblée générale qui adopte la proposition à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour.

Première résolution : L'assemblée Générale approuve le rapport moral du Président. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du Trésorier. Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, moins 2 abstentions..

Le Président C. LIBES remercie et salue les Membres Officiels présents et les Membres de l'Assemblée Générale.

**Questions diverses :**

Les questions diverses sont proposées par écrit.

**Achat Collectif de matériel :**

B. GRENADOU propose un achat de barres d'obstacles groupé à hauteur des Etablissements du Val d'Oise, pour négocier des tarifs préférentiels.

A. M. KRAMP : Souhaite que le matériel acheté à usage collectif soit gardé par l'ATD et "bien gardé" et mis sous clé. Chaque année on rachète les mêmes matériels, il y en marre !

C. LIBES : Je sais défendre les personnes qui sont visées. Les barres et les chandeliers avaient plus de 7 ans, par les transports, ils se sont détériorés. La garde était à MAFFLIERS durant longtemps, il n'y pas eut de problème. Après mon départ de MAFFLIERS, le matériel s'est dispersé.

Georges LABB, Président de Jury National de CSO intervient les nouvelles normes européennes de contrôle des espèces chevalines et asines.

Georges LABB demande si des aides de partenaires départementaux sont envisagés pour les manifestations GICE. C. LIBES : L'ensemble du budget actuel est alloué à la masse salariale du personnel du CDEVO. Il n'est pas possible en milieu d'exercice de s'engager.

**Le budget :**

B. GRENADOU : Il ne faut pas oublier les commissions de CCE et d'ENDURANCE qui ont besoin de plus d'argent que le CSO pour se lancer.

C. LIBES : En effet, une réorganisation générale et une remise en route donc gestion nécessaire. Pour cela le salaire du collaborateur du CDEVO doit être assuré en priorité.

Le GUIDE PONEYS et CHEVAUX EN VAL D'OISE :

C. CAGNON : En ma qualité d'imprimeur, je ne puis accepter que l'on remette en cause l'application du cahier des charges. J'ai participé depuis 4 années à la réalisation du guide et il est sur le site Internet maintenant, du Comité de Tourisme et des Loisirs. La date d'édition est déterminée par C. LIBES, c'est entendu. Je travaille d'avril à juin pour récolter les informations dans les clubs. Personne ne ferait ce travail laborieux. La date de sortie d'édition pour septembre est impossible, car les clubs n'ont pas toutes les données à fournir : Nom des Enseignants...

C. LIBES : Le guide est un succès incontestable mais le document est composé d'une sommité d'erreurs. En début 2000 et 2001, nous vous avons informé par courrier, de la date de parution en septembre, de même nous vous avons indiqué que nous souhaitions des annonceurs externes au monde équestre. Le guide ne doit pas être financé par les clubs. Vous n'avez pas respecté nos indications, en conséquence, le contrat est clos. Il est impératif que le guide s'auto finance par la publicité. L'ATD collecte les différentes coordonnées des clubs, c'est un moyen de prévenir les erreurs.

J. M. BAZIRE : Je ne comprends pas pourquoi mon club ne figure pas dans les pages d'annonces ? J'ai reçu la visite de C. CAGNON au printemps 2001 et payé mon insertion.

B. PLAT : Je suis nouvellement installé en 95, j'ai commandé une demi-page ou se trouve des erreurs. Le produit est trop cher pour le résultat.

A. M. KRAMP : Souhaite une présentation différente, éventuellement par affiche. C. LIBES : Le guide est distribué à 10 000 exemplaires. La demande est très forte. Tous les jours il y a des appels téléphoniques qui en demandent au CDEVO.

Le poste d'Attaché Technique Départemental :

P. ROEDERER : Remercie Alain CHASPOUL pour le sérieux de son travail et l'implication dans sa fonction.

J. VEDEAU, CDOS 95 :

Vous découvrez les installations et les possibilités de la Maison des Comités par la présence de l'ATD. C'est en effet un lieu essentiellement administratif avec photocopieur, courrier. Vous avez une aide au secrétariat, fournitures... Des sessions de formations à l'attention des dirigeants de structures associatives ont lieu chaque année.

Vous pouvez nous consulter pour la rédaction des subventions et les documents à réaliser.

La soirée des CHAMPIONS du CDOS 95 honore des champions équestres chaque année. Bravo à vous tous !

Le CDOS 95 peut héberger le site de Comité Départementaux Sportifs du Val d'Oise. Nous organisons les JEUX du VAL D'OISE, cette année ils auront lieu à BEAUMONT sur OISE le 26/05/02. 3 à 4000 participants sont attendus.

Je félicite les responsables et tous les bénévoles qui participent à la vie sportive départementale. Félicitations aux Elus du CDEVO qui rassemble la famille équestre, c'est un enrichissement pour tous.

C. LERNOULD, DDJS 95 :

Représente Catherine LAPOIX, Directrice Départementale. L'Administration se réjouit du renouveau du CDEVO. Les élections ont été difficiles en 2001, l'unité sauvera la discipline équestre.

L'arrivée d'un professionnel du cheval a permis la mise au fait de la comptabilité et des actions de terrain concrètes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 minutes.

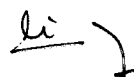
De l'Assemblée Générale, il a été dressé le présent procès verbal signé par le Président et la Secrétaire Générale du CDEVO.

*La Secrétaire Générale*



**Catherine JOETZJER**

*Le Président*



**Christian LIBES**

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys  
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192